

À disposition de tous, le Comité Local d'Éthique (CLE) a pour mission d'élaborer une réflexion éthique et d'émettre des avis le cas échéant à propos des questions éthiques qui lui sont soumises.

Il est un nouvel espace de réflexion de notre établissement, qui doit permettre d'éclairer les pratiques médicales et soignantes, ainsi que la politique de l'établissement, en prenant en compte les principes de respect de la dignité de la personne, de respect et de promotion de l'autonomie de la personne et de la qualité de vie, la déontologie, le droit...

Qui peut saisir le Comité Local d'Éthique?

- Les usagers,
- Les familles ou les proches
- Les associations d'usagers
- Les professionnels
- Les instances, les comités, les groupes de travail
- Les partenaires institutionnels ...

Comment saisir le Comité Local d'Éthique?

Vous pouvez adresser un courrier à l'attention de Madame MITAINE, Présidente du CLE, ou à Monsieur GAILLARD, directeur des soins, médiateur non médical, à l'adresse suivante :

EPSM Georges Daumézon

Service Qualité

1 route de Chanteau - BP 16

45 402 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

Vous pouvez également nous adresser un mail à l'adresse suivante :

ComiteEthique@ch-daumézon45.fr

Composition du Comité Local d'Éthique

Vous pouvez demander un entretien avec l'un des membres du comité en le contactant directement.

Mme MITAINE, Cadre de santé – Présidente du Comité Local d'Éthique

Mme AUGER, cadre de santé – Vice Présidente du Comité Local d'Éthique

M. GAILLARD, directeur des soins

Me DENIZOT, avocat

Dr VILLATTE, Praticien Hospitalier

Dr PIROELLE, Médecin généraliste

Dr HASSAPI-CHARTIER, Praticien Hospitalier pédopsychiatre

M. BARRIER, cadre supérieur de santé

Mme BEUNIER, cadre de santé

Mme VILMINT, cadre de santé

Mme LUCAS, responsable qualité et gestion des risques

Mme DRISS, représentante des familles et des proches d'usagers

Mme HIBRY, représentante des familles du CAPA

Mme LEGUISET, documentaliste

M. PROUET, professeur de philosophie

Mme DEFOSSEZ, psychologue

Mme LAFOND, psychologue

Mme MOTHIRON, psychologue

Mme BEAUCHET, assistante sociale

Mme BAJOT, infirmière

Mme PAQUOTTE, infirmière

Mme PORHEL, infirmière

Représentant(e) des usagers (non pourvu)

Georges Daumézon

Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

1 Route de Chanteau - BP 62016

45402 Fleury-les-Aubrais Cedex

02 38 60 59 58 - epsm-loiret.fr

COMITE LOCAL D'ÉTHIQUE

« L'interhumain proprement dit est dans une non-indifférence des uns aux autres, dans une responsabilité des uns pour les autres »

Emmanuel Levinas (1906-1995)



GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

VOUS ÊTES USAGER EN SANTE MENTALE OU PROCHE D'UN USAGER

Le Comité Local d'Éthique qu'est ce que c'est?

- Le Comité Local d'Éthique est un lieu de discussion et de réflexion au sein de l'EPSM. Il associe autour d'un même travail des personnels de l'établissement représentant différentes professions, des représentants d'usagers et de familles, et des personnes extérieures qualifiées.
- Il doit donner un avis sur toutes les situations qui lui sont soumises, pour lesquelles une personne – un usager, un personnel... - s'interroge sur la valeur morale ou la justice de telle ou telle décision ou action, sur la prise en compte de la dignité et du respect des personnes.
- Il peut à votre demande s'interroger sur des situations individuelles, sur des pratiques de soins, sur les grandes décisions politiques de l'établissement.

Éthique et bientraitance

Éthique et bientraitance sont des sujets différents, même s'ils ont des liens.

Le comité local d'éthique n'a pas pour but de s'occuper des questions de bientraitance et de maltraitance. Si vous êtes victime ou si vous constatez une situation qui évoque pour vous une forme de maltraitance physique ou psychologique, vous devez le signaler en remplissant une « fiche de réclamation » disponible dans les unités de soins.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Le Comité Local d'Éthique pour quoi faire?

- Le Comité Local d'Éthique propose un lieu de réflexion collégial où sont pris en considération les principes de respect de la vie, de respect et de promotion de l'autonomie de la personne et de la qualité de vie, la déontologie, le droit...
- Il accompagne tous les professionnels aux prises, dans leur exercice quotidien, avec des dilemmes ou des problèmes de nature éthique. Après analyse des problèmes éthiques soulevés par la situation décrite, il formule un avis ponctuel ou des propositions visant une nouvelle appréhension de ces situations.
- Il apporte un éclairage éthique, notamment en regard du développement des sciences et de la technologie, sur des problématiques générales ou sur des situations quotidiennes de soins. Il alimente la réflexion éthique concernant les orientations, les lignes directrices de l'établissement, et des situations et pratiques professionnelles – afin de s'assurer qu'elles prennent en compte les dimensions éthiques.
- Il propose des actions d'information, de formation et de sensibilisation des professionnels sur les questions d'éthique ; il dispose à ce titre d'une enveloppe ciblée dans le plan de formation.
- Le Comité Local d'Éthique est une instance consultative indépendante où chaque membre apporte sa propre expérience. Il est rattaché institutionnellement à la Commission Médicale d'Établissement.



VOUS AVEZ SAISI LE COMITE LOCAL D'ÉTHIQUE : ET APRES?

Vous avez posé une question au CLE?

- Le Comité va, dans un premier temps, décider s'il est compétent ou non pour la traiter. S'il estime que votre interrogation relève d'un autre champ, il vous réorientera vers la personne compétente pour vous aider
- Le Comité va ensuite confier l'instruction des questions retenues à un ou plusieurs rapporteurs. Ceux-ci sont susceptibles de vous contacter pour avoir plus d'éléments concernant votre demande. Ils vont aussi collecter de la documentation.
- Les rapporteurs présenteront une proposition au Comité, qui va la discuter lors d'une ou plusieurs séances.
- Trois à quatre fois par an, le Comité Local d'Éthique se réunit pour examiner les dossiers. Il organise les débats entre des personnes d'horizons très différents, et aboutit à un avis.
- Les avis du Comité Local d'Éthique sont adressés à la personne auteure de la demande. L'établissement leur assure également une publicité importante : note interne, publication sur l'Intranet et le site Internet de l'établissement.

